

## DOSSIER DE PRESSE

### Rencontres Landes Public – Landes 2040

### NOUVELLES TECHNOLOGIES ET SOLIDARITE

Moliets et Maâ, le 13 novembre 2009



# **SOMMAIRE**

- Le choix du thème « Nouvelles Technologies et Solidarité » p.3
- Programme des Rencontres p.4
- « Les attentes des personnes âgées », avec le CODERPA 40 p.5
- La domotique aujourd’hui : étude de l’université de Rennes p.6
- Le projet « Odyssée 2023 » mené dans la Creuse p.7
- La domotique et le maintien à domicile : l’exemple du foyer Majouraou de Mont-de-Marsan p.8
- Landes 2040 p.9-11
- Agence Landaise Pour l’Informatique (ALPI) p.12-13
- Pôle Aquitain pour la Société de l’Information (PASI) p.14
- Aquitaine Europe Communication (AEC) p.15

L'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI) organise cette année ses 6<sup>èmes</sup> **Rencontres Landes Public** en collaboration avec **Landes 2040**, projet porté par le Département des Landes, sur le thème : Nouvelles Technologies et Solidarité.

Dans les Landes, département en pleine explosion démographique, l'âge moyen de la population augmente. « *Cette croissance de la population des personnes âgées est liée au vieillissement de la population autochtone et à l'arrivée de nouveaux habitants qui veulent se rapprocher de la côte pour finir leurs jours* » explique Xavier Fortinon, Conseiller général et vice-président de l'ALPI.

Depuis plusieurs dizaines d'années, le Département et les acteurs publics sociaux sont très impliqués dans le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, notamment grâce au portage de repas à domicile, aux aides ménagères etc. Dès 1986, les Landes ont été à la pointe en développant le service de téléalarme, qui pour un coût modique, permet aujourd'hui de relier plus de 5 000 personnes aux équipes médicales d'urgence du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Et le système fonctionne bien, puisque l'âge moyen d'entrée dans les établissements spécialisés est de 85 ans dans les Landes et les longues listes d'attente enregistrées il y dix ans pour y entrer ont quasiment disparu.

Désormais, les acteurs publics s'intéressent à tout ce que les technologies de l'information et de la communication, et notamment la domotique, c'est-à-dire l'ensemble des nouvelles technologies présentes au sein de l'habitat, pourront apporter au bien-être des populations et des aidants. « *Les nouvelles technologies ne sont qu'un moyen de prolonger le maintien à domicile. Il ne faut pas que la technologie passe devant les objectifs politiques et sociaux. Au contraire. L'objectif, c'est le bien vivre de la personne âgée* » précise Xavier Fortinon. Outre la mise en place d'automates pour l'ouverture des volets, l'allumage de la lumière ou encore l'ouverture des portes, les réflexions se portent aujourd'hui sur la manière de garder un lien entre la personne âgée et le monde extérieur, et faciliter la coordination et la communication entre les différents intervenants qui l'aident.

L'utilisation des technologies, de l'électronique, des automatismes, de l'informatique et des communications pour favoriser l'autonomie des personnes constitue un défi, qu'il faut relever dès à présent.

## **PROGRAMME DES RENCONTRES LANDES PUBLIC – LANDES 2040**

Le 13 novembre au Centre de séminaires de Moliets et Maâ, de 14h à 17 h, quatre intervenants feront part de leurs recherches et de leurs connaissances ;

- **Pierre Céran**, du CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées), précisera « Les attentes des personnes âgées aujourd’hui »

- **Patrice Barbel**, de l’Institut d’Electronique et de Télécommunication de l’Université de Rennes 1, présentera l’étude menée sur « La domotique aujourd’hui »

- **Bertrand Lapôtre**, chef de projet du Pôle Domotique et Santé de la Communauté des Communes de Guéret Saint-Vaury expliquera le programme « Odyssée 2023 » mené dans la Creuse

- **Régine Bentéjac**, directrice du Foyer d'accueil pour adultes handicapés Majouraou, de Mont-de-Marsan, interviendra sur « La Domotique et le maintien à domicile ».

Le colloque sera introduit par **Xavier Fortinon**, Conseiller Général et 1<sup>er</sup> vice-président de l’ALPI, et conclu par **Henri Emmanuelli**, Président du Conseil général des Landes.

## **LES ATTENTES DES PERSONNES AGEES AUJOURD'HUI, AVEC LE CODERPA 40**

Le comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA) est issu de la loi du 13 août 2004. Il a été mis en place le 30 mars 2005 suite à une délibération du Conseil général. Instance consultative auprès du Président du Conseil général, il constitue un lieu de dialogue, d'information, de réflexion et de propositions au sein duquel des retraités et des personnes âgées participent à l'élaboration et à l'application des mesures de toute nature les concernant, en concertation avec les professionnels et les principaux organismes chargés de mettre en œuvre les actions en leur faveur au sein du département.

Il compte une soixantaine de membres, représentants de syndicats et d'associations, nommés par le Conseil général.

Au sein de commissions, ses membres travaillent dans différents domaines comme la gérontologie, le cadre de vie et les revenus, ou la communication. Un travail sur la sortie d'hospitalisation des personnes âgées est sur le point d'aboutir.

Trois fois par an, le CODERPA publie une lettre d'information, avec des rappels, des informations pratiques, un rapport des activités et des dossiers spéciaux.

Il participe par ailleurs activement aux Journées Gérontologiques des Landes, organisées tous les deux ans. En 2008, le thème des 4èmes journées portait sur la maladie d'Alzheimer.

Intervenant : **Pierre Céran**, du CODERPA 40. Ancien directeur de la maison de retraite de Saint-Sever, et ancien membre de l'Association Gérontologique pour l'Information dans les Landes (AGEIL)

# LA DOMOTIQUE AUJOURD'HUI

## ETUDE DE L'UNIVERSITE DE RENNES

L' Institut d'Electronique et de Télécommunication (IETR) de l'Université de Rennes 1 a réalisé pour Aquitaine Europe Communication (AEC) une étude intitulée : **Contribution à un état de l'art de la domotique orienté action publique**, finalisée fin 2008.

La problématique du vieillissement de la population est particulièrement sensible en France. Elle amène logiquement les collectivités à réfléchir à de nouvelles solutions pour que les personnes en perte d'autonomie puissent rester à leur domicile dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. La région Aquitaine rentre elle aussi dans cette logique, c'est pourquoi le Pôle Aquitain pour la Société de l'Information (PASI) a délégué à AEC (Aquitaine Europe Communication) l'animation d'un groupe de travail "Séniors et Dépendance" qui réunit la Région, les Départements, les CCAS, les CLIC, la CRAM ainsi que diverses structures et organisations en lien avec l'action sociale sur le territoire régional. Cette contribution à un état de l'art de la domotique a pour but d'aider ledit groupe de travail à explorer l'une de ces pistes de travail, à savoir la notion de "domicile augmenté" et le développement du « maintien à domicile » des personnes en perte d'autonomie qui y est associé.

**Il ressort de l'étude que la convergence technologique entre l'univers électronique et celui des technologies communicantes (sous IP) est en cours.** Si des standards qui permettent l'interconnexion commencent à apparaître, l'environnement technologique et technique est encore hétérogène (matériels propriétaires, matériels opérant selon des standards ouverts, passerelles...).

**Il n'existe pas à ce jour de solution « clé en main » pour équiper un logement et assurer l'interopérabilité des dispositifs techniques pour tous les acteurs du maintien à domicile.** L'ensemble des grands projets aujourd'hui identifiés par l'étude sont des projets de Recherche et Développement essentiellement technologiques : ils portent à la fois sur les équipements et sur la mise au point d'infrastructures globales de communication pour le déploiement des matériels et des services. Ces projets ne mettent pas la personne en perte d'autonomie au cœur du dispositif expérimental.

Intervention de **Patrice Barbel**, de l'Institut d'Electronique et de Télécommunication de l'Université de Rennes 1, sur la domotique aujourd'hui

# LE PROJET « ODYSSEE 2023 » MENE DANS LA CREUSE

Odyssée 2023 est une initiative du Pôle d'Excellence Rurale Domotique et Santé de Guéret. Projet public/privé, il est dirigé et porté par la Communauté de Communes de Guéret St-Vaury dont le but est de faire du vieillissement du territoire un vivier d'opportunités d'avenir. Cet établissement public intercommunal regroupe 19 communes (30 000 habitants) dont la ville de Guéret et Préfecture de la Creuse.

Dans le département rural de la Creuse, la moyenne d'âge est plus élevée que la moyenne nationale. Les plus de 60 ans représentent plus de 34% de la population. L'idée a donc été de créer un plan d'actions cohérent pour répondre aux besoins de confort, de sécurité, d'autonomie et de communication qui surgissent et régressent au fil de la vie.

Ne pouvant accueillir leurs parents vieillissants chez elles, nombre de familles ont eu recours ces dernières années à des établissements spécialisés. Aujourd'hui, les choses sont en train de changer avec le développement de la domotique qui va faciliter les conditions du maintien à domicile. Elle permet en effet de créer des liens et des services communicants pour améliorer le confort, la sécurité et permettre de vivre plus longtemps chez soi. La domotique a aussi une utilité forte dans les établissements, où elle apporte à la fois de meilleures conditions de vie et de prise en charge en améliorant les conditions de travail des soignants alors plus disponibles pour leurs actions sociales et médicales.

**Les objectifs du Pôle Domotique et Santé de Guéret sont :**

**- Améliorer les conditions de vie de ses habitants :**

Avec une nouvelle offre de services publics accessibles à tous, personnes dépendantes âgées ou handicapées. Pour l'amélioration des conditions de maintien à domicile, une meilleure coordination des intervenants, professionnels sociaux et de santé.

**- Favoriser l'implantation d'entreprises et de services « domotiques » :**

Créer de nouveaux emplois en stimulant le marché des entreprises creusoises de la construction, de l'électricité, de l'électronique et de l'informatique. Accueillir le développement d'innovations domotiques, produits, services, avancées technologiques médicales, permettre leur mise au point au niveau local, s'associer à des programmes de recherche nationaux et européens d'aménagement pourront s'étendre sur un marché beaucoup plus vaste, celui de l'Europe vieillissante !

**- S'engager à Guéret dans la formation universitaire, professionnelle et continue :**

Augmenter et faire acquérir les compétences nécessaires aux jeunes actifs, entrepreneurs et salariés, qui souhaitent s'ouvrir au potentiel de ce réel marché de la domotique et du maintien à domicile. Offrir aux étudiants une qualification technique, spécifique et d'avenir grâce à la licence professionnelle « Domotique et Autonomie ».

Intervenant : **Bertrand Lapôtre**, chef de projet du Pôle Domotique et Santé de la Communauté de Communes de Guéret-Saint-Vaury, reviendra sur le programme « Odyssée 2023 »

## LA DOMOTIQUE ET LE MAINTIEN A DOMICILE : L'EXEMPLE DU FOYER MAJOURAOU DE MONT-DE-MARSAN

Situé dans un quartier résidentiel de Mont-de-Marsan, le Foyer Majouraou accueille des adultes en situation de handicap physique. Il est géré par l'Association « L'Autre Regard ». Ouvert depuis le 1er mars 1978, il accompagne actuellement 67 résidents (tous services confondus). Depuis l'automne 2007 un programme d'extension (avec en partie création d'appartements d'apprentissage à la vie autonome) et de restructuration des locaux a été entrepris afin d'améliorer le cadre de vie. Ces travaux permettront de favoriser l'intégration sociale et/ou professionnelle des résidents.

Au cours de la phase de réflexion pour l'élaboration de ce programme d'extension, la directrice du foyer, Mme Régine Bentéjac, des encadrants, et des résidents se sont rendus en Suède, à Alingsas, ville jumelée avec Mont-de-Marsan. Ils y ont rencontré des lycéens handicapés, scolarisés dans un lycée général. « *Les jeunes habitent dans un internat. C'est de l'habitat ordinaire, en milieu ordinaire, mais complètement adapté au handicap. L'environnement s'adapte de manière à compenser le handicap. Ce qui correspond complètement à la loi française de 2005 dans la notion de compensation au handicap, largement inspirée par ce qui se fait dans les pays du nord de l'Europe ou au Canada* » explique la directrice. « *On est sur une autre manière de penser. On n'est pas sur de l'assistanat, mais davantage dans une compensation du handicap en prenant en compte la forte volonté d'autonomie des résidents* » précise Mme Bentéjac.

Dans la mesure de leurs moyens, les responsables de Majouraou se sont inspirés de l'exemple suédois pour domotiser les logements. Les portes des chambres ou studios peuvent s'ouvrir automatiquement grâce à un badge. Les salles de bains, équipées de détecteur de présence pour la lumière, ont des douches italiennes, des glissières qui permettent la mise en place de barres d'appuis ajustables en hauteur et largeur, et un lavabo réglable en hauteur en fonction de chaque résident. Des rails ont également été installés au plafond pour permettre le déplacement des résidents de leur lit aux WC. « *C'est un métier difficile que de faire quotidiennement de la manutention de résidents quelque fois lourds. Là, on facilite la manutention. Ca change la vie des salariés et des résidents aussi, parce qu'ils ressentent la peine que prend le salarié qui les aident* » se félicite la directrice. Un studio est également domotisé via le dispositif de l'easy rider qui commande, à partir d'une télécommande, reliée au fauteuil roulant, l'ouverture de la tringle rideau, la lumière, prises de courant, la télévision. Tout comme les appartements, toutes les chambres rénovées sont équipées de fourreaux électriques de sorte à pouvoir automatiser progressivement et en fonction des besoins l'ouverture des chambres, les rideaux, les prises électriques.

Le coût des travaux, qui seront terminés pour le premier semestre 2010, est estimé à 7 523 978 €, financé à hauteur de 446 500 € par le Département et de 256 000 € par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Le nombre de résidents passera alors de 54 à 66, et 10 emplois seront créés.

Intervenante : **Régine Bentéjac**, directrice du Foyer Majouraou

## OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

Les perspectives de croissance démographique, la programmation de nouvelles infrastructures majeures (A65 et LGV), mais également l'importance des questions énergétiques et environnementales pour la société, constituent autant de raisons de s'engager en faveur d'un développement durable conciliant compétitivité économique, équité sociale et éthique environnementale.

La population landaise, consciente de l'attractivité de notre territoire, compte sur les pouvoirs publics pour que le développement soit " maîtrisé et non subi ".

La flambée du prix du foncier constraint à anticiper la localisation des équipements futurs, afin de satisfaire les attentes des Landais tout en maîtrisant mieux les coûts publics. L'anticipation et la maîtrise passent par l'élaboration d'un schéma d'aménagement prospectif.

Cette démarche valorisera les atouts du territoire, atténuera ses handicaps et permettra d'anticiper des besoins nouveaux, notamment en matière de services. Elle proposera des orientations pour un développement dynamique, plus économique des ressources naturelles et énergétiques.

## LE DEROULEMENT

Les résultats d'une enquête menée durant l'été 2007 ont permis de mettre en exergue les principales préoccupations des Landais.

Ainsi, ils sont favorables au développement mais apparaissent néanmoins soucieux d'équilibre. Le développement économique et le maintien de l'emploi sont un souci majeur pour les Landais, qui s'interrogent par ailleurs sur les conséquences de la hausse du prix du foncier.

Ils ont également manifesté leur attachement aux valeurs telles que la solidarité et la convivialité (qui passent notamment par la richesse du tissu associatif), mais aussi leur volonté de préserver l'environnement.

En **juin 2008**, l'assemblée départementale, souhaitant œuvrer pour un développement accepté et maîtrisé du territoire, a défini les enjeux de cette démarche :

- Une situation économique qu'il convient de conforter
- Une croissance démographique soutenue et bien acceptée mais dont les incidences doivent être maîtrisées
- Le cadre de vie, une relation forte avec la nature à préserver

En **décembre 2008**, 3 équipes ont été retenues après un appel à candidature européen :

- Groupement EDR
- Groupement ACADIE
- Groupement PROSCOT



*Pays représentés par les équipes*

La recherche de convergence de vue avec les autres collectivités locales (notamment Intercommunalités) est un élément essentiel à la réussite de la démarche.

Aussi les collectivités locales sont invitées aux différents points d'étape de la démarche.

**Le 26 janvier 2009**, le Département a reçu les équipes et a invité ses partenaires à compléter ou à produire de nouvelles contributions.

**Le 4 mai 2009**, un colloque portant sur le thème des changements climatiques a été organisé, et les équipes ont pu exposer la première phase de leurs travaux, correspondant à un diagnostic territorial.

**Le 3 juillet 2009**, une demi-journée de travail avec les services techniques des intercommunalités a été organisée au Conseil Général. A cette occasion, les équipes ont présenté une série de scénarios tendanciels possibles pour l'avenir du département

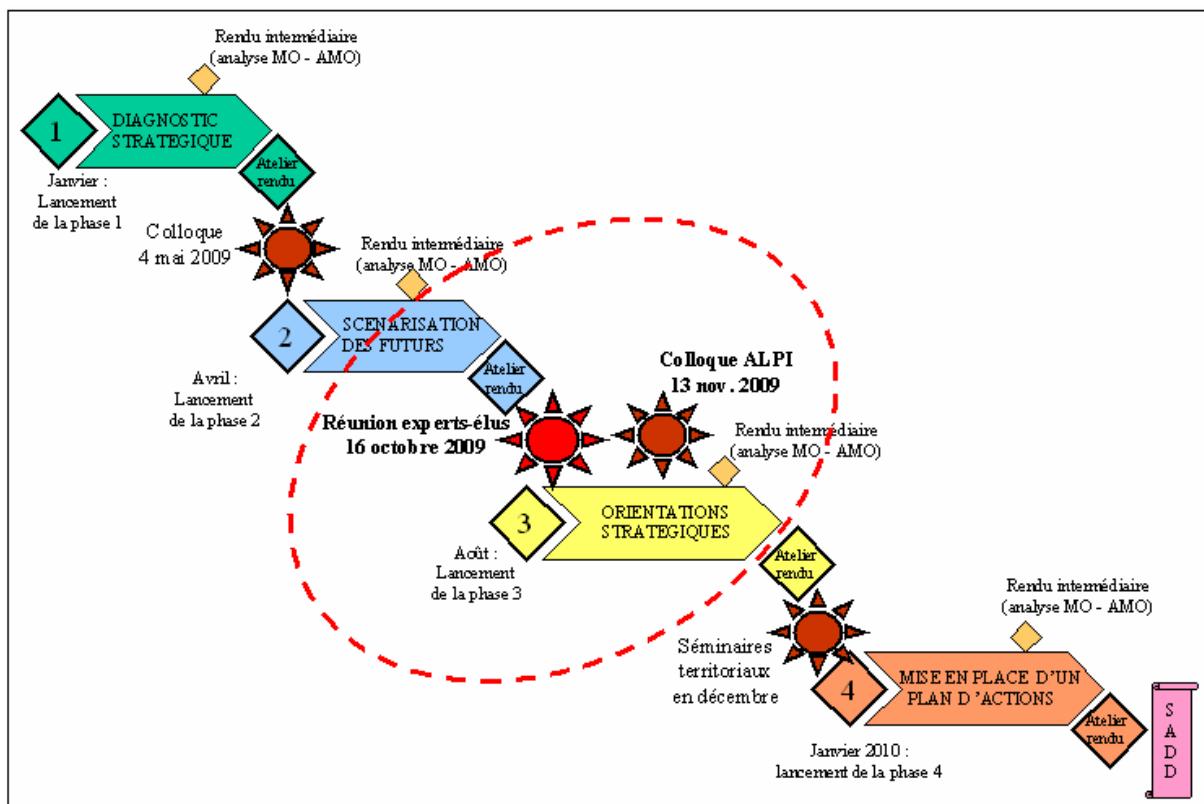
**Le 16 octobre 2009**, une présentation de l'avancement de travail des équipes a été exposée aux Conseillers Généraux, Présidents d'intercommunalités et nos partenaires institutionnels.

Actuellement, la démarche se poursuit avec la définition d'orientations stratégiques avant la finalisation à terme d'un Schéma d'Aménagement Durable, à l'horizon 2010.

D'autres actions de communications et échanges sont envisagés au-delà du colloque du 13 novembre 2009 :

- des ateliers territoriaux (fin 2009),
- un colloque à la fin du travail des équipes (1<sup>er</sup> trimestre 2010),

## Le calendrier de la démarche



# L'AGENCE LANDAISE POUR L'INFORMATIQUE (ALPI)

## Près de 500 collectivités adhérentes

Créée en 1985, l'ALPI est devenue syndicat mixte le 31 décembre 2003, permettant ainsi le regroupement des services informatiques aux collectivités. Elle compte près de 500 collectivités landaises adhérentes dont :

- 301 communes,
- 25 communautés de communes dont une communauté d'agglomération,
- une centaine d'établissements publics de coopération intercommunale,
- une soixantaine de CCAS et CIAS,
- le Conseil général des Landes,
- la CCI des Landes, l'Office HLM, le Centre de gestion, le Centre hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC ou le Conservatoire des Landes...

## Les missions de l'ALPI

L'ALPI a pour missions de promouvoir, de développer et de mutualiser l'outil informatique auprès des collectivités locales landaises. A ce titre, l'ALPI fait partie des membres fondateurs de l'Extranet départemental landais, aux côtés du Centre de gestion des Landes, de l'Association des Maires des Landes et de l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales.

## L'action pédagogique

Dès 1985, l'Alpi s'est investie dans un autre secteur déterminant : la Formation, en devenant organisme agréé par la Préfecture des Landes. A cette époque, elle s'est vue confier l'initiation à l'informatique de jeunes Travailleurs d'Utilité Collective, puis rapidement, le Conseil Général des Landes, la Préfecture des Landes et les services déconcentrés de l'Etat, le Centre National de Formation des Personnels Territoriaux, la Chambre de Métiers, et bien d'autres organismes (communes, structures inter-communales) ont fait appel au [Service Formation](#) de l'Alpi... Aujourd'hui, l'Alpi forme plus de 2500 stagiaires par an sur tout le département des Landes, ce qui représente environ 250 sessions.

## La mutualisation des applications « métier » de gestion

Depuis 2004, le [Service Assistance Logiciels](#) a été intégré au sein de l'Alpi, complétant ainsi l'étendue des prestations proposées aux collectivités. La prise en charge du choix des programmes, de leur distribution, de leur déploiement, et de leur suivi, rationalise l'utilisation dans les collectivités des logiciels métiers. Ce mode de fonctionnement mutualisé permet en effet d'obtenir de meilleures conditions d'acquisition dans le cadre de marchés publics, ainsi qu'un support technique unifié plus réactif et personnalisé. Aujourd'hui l'Alpi

distribue et maintient plus de 10 logiciels métiers destinés aux collectivités.

### **Le développement de l'E-administration**

Dès 2003, l'Alpi et trois autres partenaires (Le Centre de Gestion des Collectivités Territoriales, L'Association des Maires des Landes, et L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales) décident la mise en place d'un « Extranet départemental », ayant pour but de développer des outils de communication et de recherche de l'information, et de contribuer à la dématérialisation progressive d'un certain nombre de documents et d'actes administratifs. « [LandesPublic](#) » est officiellement lancé en mai 2004.

En Janvier 2005 l'Alpi y adjoint une [plateforme départementale de marchés publics dématérialisés](#), conforme aux instructions du nouveau code.

### **La démocratisation de l'outil**

A partir de 1999 l'Alpi collabore à la création des [Ateliers Multiservices Informatiques](#), initiée par le Conseil Général des Landes avec l'appui des communautés de communes. Il s'agit d'espaces publics numériques dont l'objectif est de donner accès à l'outil informatique à toutes et tous, favorisant ainsi le développement local et d'égalité entre les territoires.

Dans le même temps, l'Alpi participera au déploiement d'Internet dans les écoles, orchestrée par le Conseil Général des Landes.

### **Les NTIC au cœur des collectivités**

L'Alpi accompagne les collectivités dans leur démarche de communication par le biais de Technologies Numériques et de l'Internet. Outre la production de bornes interactives et de cd-roms multimédias, l'Alpi propose ses services depuis les années 90 en matière de développement de sites Web.

Rapidement, les créateurs de ce service ont pris conscience qu'en la matière, une démarche exhaustive était souhaitable. De cette réflexion est né le concept [WebPublic40](#), une solution intégrée et adaptée aux besoins des collectivités, prenant en compte la conception initiale, la maintenance des sites, ainsi que l'hébergement sécurisé de qualité professionnelle, le tout animé au moyen de logiciels libres.

Président : M. Henri Emmanuelli

1<sup>er</sup> Vice Président : M. Xavier Fortinon

Directeur : M. Renaud Lagrave

[\*\*www.alpi40.fr\*\*](http://www.alpi40.fr)

[\*\*www.landespublic.org\*\*](http://www.landespublic.org)

# Pôle Aquitain pour la Société de l'Information (PASI)

A l'occasion du Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (CIADT) du 13 décembre 2002, il a été décidé par le Gouvernement la mise en place de « pôles de compétence » dans le domaine des TIC dans toutes les régions de France. Leur rôle est d'assurer un lien entre les acteurs publics locaux, de favoriser la circulation des informations, de constituer un centre de ressources et d'expertises, et de définir des stratégies d'action.

Ces Pôles doivent également « favoriser le développement des usages et des services, proposer un plan de cohérence régional d'infrastructures et de réseaux de télécommunications incluant les différents projets territoriaux, réfléchir aux projets d'administration électronique, identifier les financements nationaux et européens, etc. ».

C'est donc dans ce cadre qu'a été lancé, par l'Etat et la Région, le 21 janvier 2004, le Pôle Aquitain pour la Société de l'Information (PASI). Ce dernier réunit les Préfectures, les Départements, le rectorat, les universités, la Caisse des dépôts et consignations, les chambres consulaires, la trésorerie générale, les agglomérations.

L'objectif de ce pôle aquitain est « la mise en cohérence et la lisibilité des actions de l'Aquitaine numérique, le développement des relations entre l'Aquitaine, la France et l'Europe, la proposition de schémas et plans stratégiques, et la mise en œuvre d'actions concertées ».

## La mobilisation de l'ALPI dans le cadre du PASI

Le Syndicat mixte agence landaise pour l'informatique (ALPI) est très mobilisé dans le PASI et participe (ou participera) à cinq des groupes de travail :

- services numériques de proximité
- services numériques aux PME / TPE
- e-administration : certification et archivage électronique
- services numériques pour le maintien des personnes âgées à domicile
- environnement numérique de travail

Et à venir :

- les lieux d'accès publics à internet

# Aquitaine Europe Communication (AEC)

L'AEC a été créée en 1995, puis a évolué en 1999. Ses priorités, en accompagnant les pouvoirs publics dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies numériques, sont le développement et la compétitivité des TPE et PME, l'éducation, la formation, l'emploi tout au long de la vie, la lutte contre les fractures numériques.

Ses missions sont la diffusion des cultures du numérique, l'appui à la concertation de tous les acteurs du digital, la production d'outils d'aide à la décision, la contribution à l'émergence de dispositifs innovants et l'aide à l'accompagnement de projets d'intérêt public partenariaux et d'entreprises.

C'est l'amplification du foisonnement d'idées, de projets, d'innovations, d'initiatives, numériques qu' « AEC nouveau » veut susciter, et promouvoir.

L'« agence des initiatives numériques » dispose d'une équipe, d'un réseau, d'une veille, d'un accompagnement, d'une auberge et d'un calendrier.

Grâce à ses activités européennes, à son réseau d'experts internationaux et à la richesse de ses partenariats, AEC dispose d'un vaste « réseau social » qu'il souhaite mettre aux services de l'ensemble de ses partenaires. En bâtissant un réseau social centré sur le partage d'informations et la volonté de faire émerger des projets sur le numérique, AEC crée une plateforme d'échanges permanents entre ses partenaires.

La veille étudie la Société de l'Information, incluant ses aspects techniques, économiques juridiques et sociétaux. Elle irrigue l'ensemble des services d'AEC, oriente les choix stratégiques et, par sa restitution, s'attache à une cohérence des thèmes traités par les publications, les conférences et l'accompagnement, groupe PASI notamment.